

Rixheim, le 23 janvier 2023

Chers parents,

Pour bien préparer l'inscription 2023/2024 au périscolaire du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance des informations importantes de ce courrier.

Afin de préparer vos documents, vous pouvez à partir du 30 janvier, télécharger et imprimer les dossiers d'inscription via notre site internet ou les retirer à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30.

Le retour des dossiers à l'Accueil ou par mail se fera impérativement selon le planning suivant et d'après **le nom de l'enfant :**

DATES	SITES	Nom de l'enfant :	PAR MAIL
Lundi 27 février	Romains	de A à H	romains.recres@la-passerelle.fr
Mardi 28 février		de I à P	
Mercredi 1 mars		de Q à Z	
Vendredi 3 mars	Ile Nap	de A à L	ilenap.recres@la-passerelle.fr
Lundi 6 mars		de M à Z	
Mercredi 8 mars	Entremont	de A à H	entremont.recres@la-passerelle.fr
Jeudi 9 mars		de I à P	
Vendredi 10 mars		de Q à Z	

Tous les dossiers remis ou envoyés dans les délais seront examinés dès lors qu'ils seront complets et que la situation financière de la famille est à jour.

Un reçu papier ou électronique fera foi de la bonne réception du dossier.

Attention, pour les dossiers envoyés par mail, aucune photo ne sera acceptée et seul le format PDF est autorisé.

Les dossiers envoyés sur toutes autres adresses mails ne seront pas pris en compte.

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après traitement des dossiers reçus dans les délais et selon les places disponibles. Ils seront à remettre obligatoirement à l'Accueil de la Passerelle.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Courant mai, vous serez informé par mail ou par courrier des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.


Manuella NGNAFEU
Secrétaire Générale
Au Triangle Vert
03 83 54 21 55
manuella.ngnafeu@la-passerelle.fr


Philippe WOLFF
Président de La Passerelle




Catherine MATHIEU BECHT
Adjointe au Maire

Inscriptions périscolaire 2023/2024

Liste des éléments à fournir impérativement le jour des inscriptions

Attention ! tout dossier incomplet sera refusé

- ☐ N° allocataire CAF (à reporter sur le feuille de renseignements).
- ☐ Contrat d'engagement (en deux exemplaires).
- ☐ Copie complète de votre avis d'imposition 2022 (revenus 2021) pour l'ensemble du foyer ou pour l'ensemble du foyer recomposé.
- ☐ Copie complète du livret de famille (parents + enfant concerné).
- ☐ Attestation de l'employeur (ou copie de la dernière fiche de salaire), ou attestation d'inscription à une formation, ou justificatif de demandeur d'emploi.
Ceci pour l'ensemble du foyer, ou pour l'ensemble du foyer recomposé et datant de moins de 3 mois.
- ☐ Fiche d'inscription dûment complétée (recto/verso).
- ☐ RIB si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique (attention, le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année sur l'autre).
- ☐ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant (les 4 pages).

Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :

- ☐ Copie de l'ordonnance du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants, ou copie de la délégation d'autorité parentale.

Attention ! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle, merci de ne pas agraffer vos documents

[illegible]

RENSEIGNEMENTS ENFANT – inscription récréés, mercredis de loisirs, vacances

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Régime alimentaire :

Je souhaite que mon enfant puisse bénéficier d'un substitut végétarien le jour où de la viande est proposée : OUI ☐ NON ☐

Allergies et intolérances alimentaires reconnues médicalement : - **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place** -

.....
.....
Attention ! La Passerelle n'est pas habilitée à proposer des plats spécifiques pour les enfants présentant des allergies alimentaires. Un protocole d'accueil individualisé peut être envisagé mais l'accueil de l'enfant ne pourra être effectif que lorsqu'il sera signé entre le médecin de l'enfant, les parents et le service Enfance.

Affections ou maladies chroniques nécessitant un traitement ou une attention particulière :

- **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place** -

Votre enfant est bénéficiaire (ou en cours de détection) de l'AEEH ? Oui ☐ Non ☐

Précautions diverses (lunettes, prothèses, ...) :

Ecole : Romains ☐ Entremont ☐ Ile Nap ☐ Centre ☐

Classe : Maternelle ☐ Elémentaire ☐

Autre : Collège ☐ Lycée ☐

AUTORISATIONS PARENTALES

J'autorise l'équipe d'animation à prendre, conserver et exploiter les enregistrements de la voix et/ou de l'image de mon enfant

Droit à l'image : ☐ oui ☐ non dont réseaux sociaux : ☐ oui ☐ non

Personnes majeures – autres que les parents- à joindre en cas d'urgence (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Personnes majeures – autres que les parents- autorisées à chercher l'enfant (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Je soussigné(e), responsable légal : Adulte 1 ☐ Adulte 2 ☐ Tuteur ☐

☐ Certifie par la présente que l'enfant a subi les vaccinations nécessaires exigées par la loi et a été reconnu apte à la pratique des activités de pleine nature (si non, joindre un certificat de contre-indication) – **COPIE DES VACCINS A FOURNIR** –

J'autorise le directeur du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du médecin ☐ oui ☐ non

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....
☐ Je ne souhaite pas recevoir l'actualité de La Passerelle par mail.

Je déclare exactes les informations portées sur cette fiche et m'engage à informer La Passerelle de toute modification ultérieure. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

Fait à :

Le :

Signature :

(à remplir par le porteur de l'engagement en 2 exemplaires)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	☐	Elémentaire Entremont	☐
Maternelle Romains	☐	Elémentaire Romains	☐
Maternelle Ile Napoléon	☐	Elémentaire Ile Napoléon	☐

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	☐	Soir	Lundi	☐
	Mardi	☐		Mardi	☐
	Jeudi	☐		Jeudi	☐
	Vendredi	☐		Vendredi	☐

 Partie réservée à La Passerelle

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Les parents,
« lu et approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

(à remplir par le porteur de l'engagement en 2 exemplaires)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	☐	Elémentaire Entremont	☐
Maternelle Romains	☐	Elémentaire Romains	☐
Maternelle Ile Napoléon	☐	Elémentaire Ile Napoléon	☐

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	☐	Soir	Lundi	☐
	Mardi	☐		Mardi	☐
	Jeudi	☐		Jeudi	☐
	Vendredi	☐		Vendredi	☐

 Partie réservée à La Passerelle

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Les parents,
« lu et approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr